

Faire venir ma mère en France

Par karimsouari , le 19/01/2023 à 00:13
Bonjour à tous,
jJai un titre de séjour pluriannuelle passport talent, ma soeur travaille aussi en France et mon frère travaille en Allemagne, du coups ma mère est maintenant seule en Tunisie.
Comment puis je faire venir ma mère ici en France.
avez-vous des retours d'expériences ou de conseils svp ?
Merci d'avance.

Par Marck.ESP, le 19/01/2023 à 08:38

Bonjour

Votre maman doit faire les démarches auprès du consulat de France, dans le cadre d'un visa long séjour valant titre de séjour mention vie privée et familiale.

https://tunis.consulfrance.org/Demander-un-visa-pour-la-France-en-Tunisie

Par youris, le 19/01/2023 à 10:55

bonjour,

la réponse dépend si votre mère a les moyens de vivre en France (revenus, logement, couverture maladie), il existe également un visa ascendant à charge ou les descendants

s'engagent à prendre totalement en charge l'ascendant qu'ils font venir en France, le principe est que votre mère ne soit pas à la charge de la France.

salutations

Par karimsouari, le 19/01/2023 à 10:59

Bonjour Youris, merci pour votre retour.

Oui en fait c'est moi qui va prendre en charge ma mère,

Est ce que je dois déposer une demande au sein des authorité française ou bien la demande se fait au consulat du pays d'origine ?

merci.